



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP/BUR/50/2
7 avril 1997

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution et à ses
Protocoles

● Ma de Majorque, Espagne, 9 mai 1997

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Introduction

1. En concertation avec le pays hôte (Espagne) et les membres du Bureau, il a été décidé que la réunion se tiendrait le 9 mai 1997 à Palma de Majorque, Espagne, au Melia Confort Bellver, Paseo Maritimo 11, tel.: 34 971 735 142.
2. Les annotations qui suivent à l'ordre du jour provisoire de la réunion ont été rédigées par le Secrétariat pour aider les participants dans leurs délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte, le vendredi 9 mai 1997 à 9 h 30. par le président du Bureau S.E. M. Nourdine Benomar Alami, Ministre de l'environnement du Maroc.
4. Il est prévu que le Bureau abordera toutes les questions inscrites à l'ordre du jour provisoire lors de l'unique journée que durera la réunion, la clôture devant en principe intervenir le 9 mai 1997 à 18 h 30. Le rapport de la réunion sera établi par le Secrétariat et adressé à tous les membres pour qu'ils formulent leurs observations.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux

5. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat, en consultation avec le président et les membres du Bureau, a été distribué sous la cote UNEP/BUR/50/1, et il est annoté dans le présent document.

La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour proposé. Un service d'interprétation anglais-français sera assuré pendant les deux séances.

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau (Athènes. 4-5 novembre 1996)

6. Le Coordonnateur du PAM fera une présentation liminaire succincte du document UNEP/BUR/50/3 "Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau (novembre 1996 - avril 1997)".

La réunion sera invitée à formuler des observations et à prendre note du rapport du Coordonnateur sur les activités réalisées pendant cette période.

Point 4 de l'ordre du jour: Programme et budget de l'exercice biennal 1998-1999

7. Le Coordonnateur mettra la réunion au courant du programme et du budget proposés pour l'exercice biennal 1988-1999, et notamment de la question du taux d'accroissement du budget. Le Bureau sera invité à examiner cette proposition et à fournir une orientation au Secrétariat à ce sujet.

Point 5 de l'ordre du jour: Projet de recommandations de la réunion du Groupe ad hoc sur les structures de l'Unité MED, du MED POL et des CAR

8. Le Coordonnateur présentera l'ensemble des recommandations proposées par le groupe ad hoc dans le document UNEP(OCA)/MED WG.126/3, et il fera part de la position du Secrétariat en la matière.

Point 6 de l'ordre du jour: Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

9. Le Secrétariat propose que la prochaine réunion du Bureau se tienne, s'il y a lieu, juste avant la Dixième réunion ordinaire des Parties contractantes (Tunis, novembre 1997).

Point 7 de l'ordre du jour: Questions diverses

10. La réunion abordera toute les autres questions qui pourraient être soulevées au cours de la réunion.

Point 8 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

11. Un projet de rapport en anglais et en français sera adressé à tous les membres pour qu'ils formulent des observations avant qu'il soit finalisé.

Point 9 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

12. Il est prévu que le président prononcera la clôture de la réunion le vendredi 9 mai 1997 à 18 h 30.

Séances de travail: 9 h 30 - 12 h 30
14 h 30 - 18 h 30

Pauses café: 11 h
16 h